

Le Lundi 16 Février deux mille neuf, à 19 H 00, les Conseillers Municipaux se sont réunis en leur lieu habituel sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY, suite à la convocation envoyée le 09 Février 2009.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Catherine VEROVE, , Martine BIGOT, Messieurs Marc BOUTROY, Didier HAMY, Louis KALTENBACH, William ALLART, Vianney SNAET, Bruno FLAMENT, Sébastien CHENAULT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mrs Marc CAMPION, Béatrice JANQUIN
La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Le compte rendu de la réunion précédente a été envoyé auparavant à chaque membre du Conseil Municipal. L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour et donne la présidence à Monsieur Louis KALTENBACH. Celui-ci expose à l'Assemblée le **compte administratif 2008** celui-ci présente une vue d'ensemble soit :

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 :
DE LA COMMUNE :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES :
163 862.74 €

RECETTES :
202 950.06 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES :
41 644.12 €

RECETTES :
68 991.79 €

Report section fonctionnement

29 794.55 €

Report section

investissement 48 230.23 €

TOTAL = 253 737.09 €

= 301 736.40 €

RESTES A REALISER : 2 200.00 €

RESULTAT CUMULE

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

163 862 .74 €

232 744.61 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

92 074 .35 €

68 991.79 €

TOTAL CUMULE = 255 937.09 €

= 301 736.40 €

Après une présentation plus détaillée du fonctionnement et de l'investissement réalisés, Monsieur Louis KALTENBACH, 1^{er} Adjoint et Président de séance, soumet ces comptes au vote de l'Assemblée.

A l'unanimité des présents, celle-ci s'est prononcée favorablement. .../...

Monsieur le Président de séance présente le compte de gestion qui est en concordance avec le compte administratif présenté précédemment.

- Voté à l'unanimité.

Ensuite, Monsieur le Président propose d'affecter les résultats comme suit :
au compte 1068 23 082.56 € et au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) 45 799.31 €.

- Voté à l'unanimité.

Monsieur le Maire reprend la présidence et présente le **projet de convention entre E.R.D.F et la Commune dans le cadre de la P.V.R.** Après discussion, celle-ci est approuvée à l'unanimité et mandate Monsieur le Maire pour la signer.

Demande du propriétaire des terrains cadastrés A 283 et A 596 pour lever l'emplacement réservé au POS et permettre un accès public.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le contenu général du plan d'occupation des sols en vigueur afin d'informer les nouveaux élus.

Après un large débat, considérant que nous ne savions pas si l'on pouvait lever l'emplacement réservé par simple délibération, et l'Assemblée paraissant peu favorable à favoriser un accès public : il a été décidé de reporter cette décision lors d'une prochaine réunion.

Les élus demandent à faire une réunion sur le terrain.

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée qu'il est saisi d'une demande d'avis de la part de Monsieur DUPILET, Président du Conseil Général, sur **la disparition envisagée des départements.**

A l'unanimité l'Assemblée a signé la pétition contre cette disparition.

Monsieur le Maire présente un devis de réparation du **tracteur tondeuse** qui s'élève à 2 600 € ou l'achat d'un tracteur neuf, donc l'Assemblée s'est prononcée pour la réparation du tracteur.

Recensement de la population : Monsieur le Maire informe que celui-ci est terminé. Nous ne sommes plus que 300 habitants, 200 habitations dont 36 secondaires.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'au prochain conseil communautaire il sera proposé de faire une étude en vue d'une éventuelle fusion avec la Communauté de Communes des 3 Pays.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'il est saisi d'une **demande d'emplacement par Madame CIRE pour sa friterie** comme les années précédentes. Avec certaines réserves l'Assemblée s'est prononcée favorablement et a fixé la redevance annuelle à 550 €.

Questions diverses :

Monsieur HAMY demande s'il ne serait pas possible de transférer l'emprunt en cours concernant la citerne incendie au S.I.R.B. Monsieur le Maire répond qu'il a déjà posé la question à Monsieur BOUCLET qui a refusé, puisque celle-ci a été réalisée avant notre adhésion au syndicat.

Ensuite il a été décidé de confier à Madame VEROVE l'achat d'un cadeau de naissance pour Madame LECOCQ.

.../...

Monsieur CHENAULT a demandé s'il ne serait pas possible de faire des démarches pour améliorer le débit internet. C'est la Communauté de Communes qui a pris en charge ce dossier : un investissement est prévu pour assurer un minimum à l'ensemble de la population.

Les 4 jours de Dunkerque passeront dans notre commune le Jeudi 07 Mai 2009 entre 10 H 40 et 12 H 10.

Fin de la séance à 21 H 00.